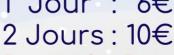
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE

DOSSIER CLUB



Catégories Fédérales & Nationales





Buvette Sur Place

















Le mot de Joëlle JENIN-VIGNAUD, Adjointe chargée de la Vie sportive, Scolaire et Culturelle

Le Maire de La Grande Motte et l'ensemble du Conseil Municipal portent une attention particulière au Club d'entraînement de Gymnastique Rythmique qui répond à notre objectif de former nos enfants dès le plus jeune âge dans la compétition de Haut Niveau.

Cette discipline, particulièrement suivie par les jeunes filles, conduit en termes d'apprentissage technique, une véritable école de vie! Nous sommes fiers de leurs succès qui depuis 2005 ne cesse de nourrir l'attractivité de la ville.

Ce sport permet de cultiver l'esprit d'équipe en procurant du plaisir sans oublier la rigueur.

Une passion que notre Ville partage avec l'ensemble des clubs engagés dans la compétition de Haut Niveau.



Jean-Paul FRAPPA

Conseiller Municipal en charge des Sports, Travaux, Bâtiments publics, Accessibilité, Hygiène Salubrité et Commission de Sécurité

L'une des originalités et de la Gymnastique Rythmique et son attractivité résulte de la combinaison de deux exigences simultanées.

Ce sport, en effet, demande des qualités physiques indispensables pour atteindre une pratique intéressante. Mais il apporte aussi une dimension esthétique qui, par définition, positionne cette activité dans le domaine artistique.

C'est ce que poursuit avec succès le Club de La Grande Motte qui rayonne largement au niveau régional.



SOMMAIRE

LIEU DE LA COMPETITION

ACCUEIL CLUBS

INFORMATIONS UTILES

INFORMATIONS TECHNIQUES

SUPPORTS MUSICAUX

FICHE BUVETTE

FICHE JUGE



LIEU DE LA COMPETITION

Lieu de compétition et accueil club : Palais des Sports

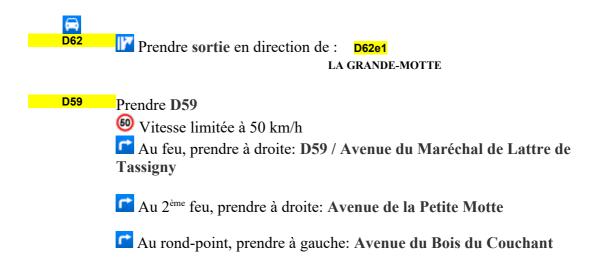
Avenue du bois couchant 34280 LA GRANDE-MOTTE



L'accueil club se fera par l'entrée A

Les spectateurs devront rejoindre directement les gradins à l'étage par les escaliers extérieurs.

Accès depuis la D62 :



Plans:



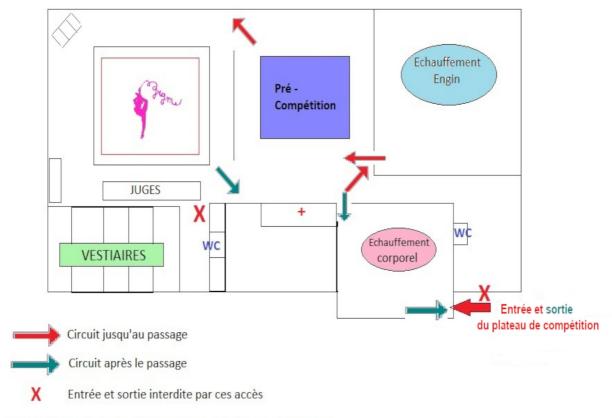


PARKING:

Nous vous conseillons de vous garer sur l'un des deux parkings suivants :

- **Parking des arènes :**Avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte
- Parking du collège Philippe LAMOUR : 275 avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte

Plan de circulation



Passage des vestiaires au plateau de compétition par l'extérieur

Aucune gymnaste ne sera autorisé à rentrer dans une des salles d'échauffements si ce n'est pas son horaire.

Merci de respecter le minutage qui vous sera communiqué.

Une fois le passage effectué, merci de veiller à ce que les gymnastes rejoignent l'espace « public » à l'étage par le chemin défini, ceci afin de ne pas « encombrer » les différentes salles.

RAPPEL:

L'accès en salle d'échauffement et de compétition est **UNIQUEMENT** autorisé aux gymnastes, entraîneurs, juges munis de leurs <u>bracelets</u> et membres de l'organisation.

Il est interdit de prendre des photos et de filmer sur le plateau de compétition.

ACCUEIL CLUB

Ouverture des portes à partir de 7h30.

L'accueil club s'effectuera le samedi dans le hall d'entrée A du Palais des Sports entre 7h30 et 8h. Merci à tous de se présenter à ce point d'accueil afin de recevoir le bracelet d'accès aux juges, entraîneurs, chefs de délégation et gymnastes. Si vous pensez ne pas être présent dans ce créneau horaire, les dossiers clubs seront à récupérer à l'entrée public (caisses)

ATTENTION:

Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition par le club organisateur.

Des minutages et ordre de passage seront affichés dans les différentes salles.

Seuls les juges auront un ordre de passage fourni sur les tables.

Merci donc de prévoir vos documents.

Les forfaits sont à effectuer via la procédure Engagym.

Vous devrez nous renvoyer avant le 29 Novembre 2022 :

• Par lien électronique :

La fiche d'identification du club,

Par courrier électronique :

La fiche buvette (grgmcompetition@gmail.com)

Lien fiche de juge à compléter avant le 25 Novembre 2022 (cf fiche juge)



INFORMATIONS UTILES

Adresse du Comité d'Organisation Local et pour tout renseignement avant la compétition :

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE Chez Mme FIORITTO Maud 102 allée des Fauvettes 34280 LA GRANDE-MOTTE

①: 06.63.89.08.77

E-Mail: gymnastiquerythmiquegm@gmail.com

grgmcompetition@gmail.com

Contact

Pour les renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de respecter les bénévoles qui ont un emploi en dehors de la gym et de nous envoyer un mail pour une réponse rapide sûre et précise, sans risque de déranger...

Entrée

L'entrée sera payante au tarif de 6 euros par personne pour une journée et 10 euros pour deux jours. Gratuit pour les gymnastes et les enfants moins de 12 ans.

Restauration sur place

Vous trouverez sur le lieu de la compétition une restauration rapide avec sandwichs, hot-dogs, friandises, boissons chaudes ou fraîches.

Un système de jetons est mis en place pour toute la buvette. Il vous servira de monnaie d'échange sur les différents stands. Ces derniers seront a acheter à la caisse d'entrée.

Nouveauté : paiement en carte bancaire possible.

Pour tout compte club, une pièce d'identité sera demandée en garantie sur la durée de la compétition.

Photographe

Un photographe sera présent sur le plateau de compétition. Un stand sera mis en place au niveau des gradins. N'oubliez pas de remplir la fiche droit à l'image pour les gymnastes ne désirant pas être prises en photo.



Hébergements :

HOTEL LE QUETZAL

Allée des jardins 34280 LA GRANDE MOTTE

Tel: 04.67.56.61.10 Email: <u>contact@hotel-quetzal.com</u>

▶ Best Western Golf Hôtel ***

1920, avenue du Golf 34280 LA GRANDE-MOTTE

Tél: +33(0)4 67 29 72 00 Email: contact@golfhotel34.com

Hotel Europe***

Allée des Parcs 34280 LA GRANDE-MOTTE +33 (0)4.67.56.62.60 resa@hoteleurope34.com

Hotel les Rives Bleues**

3 place de l'Eglise 34280 LA GRANDE-MOTTE +33 (0)4.67.56.07.77 resa@hotel-lesrivesbleues.com

Boutique-Hôtel Saint-Clair, côté Plage***

Avenue de l'Europe Plage du Point Zéro 34280 LA GRANDE-MOTTE +33 (0)4.67.56.57.77 contact@hotelsaintclair.com

Informations sur la ville

Si vous prévoyez de passer le week-end sur la Grande-Motte, vous pouvez préparer votre venue en consultant :

- Le site de la ville : www.lagrandemotte.fr
- Le site de l'office de tourisme : www.lagrandemotte.com

INFORMATIONS TECHNIQUES

Engagements:

A régler en ligne sur le site de la FFG

Accréditations :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs comme indiquées précédemment et selon les consignes fédérales :

- une accréditation pour un chef de délégation,
- une accréditation par gymnaste,
- une accréditation par juge
- 1 entraîneur pour 3 gymnastes

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaire de leur licence 2022/2023, pour obtenir leur laissez passer, aucune dérogation ne sera délivrée.

La délivrance des accréditations sera établie selon les engagements réalisés.

Juges:

La réunion de juges se déroulera dans la salle pédagogique au niveau du plateau de compétition.

Lorsqu'un juge n'est pas inscrit sur une rotation il devra monter dans les tribunes par l'accès extérieur.

Lien fiche juges en annexe à renvoyer avant le 25 novembre à <u>aurelia.alauzet@neuf.fr</u>

Rappel de la tenue : Haut blanc (chemise de préférence), veste, pantalon ou jupe (noire ou bleu marine)

Gymnastes:

Les gymnastes recevront un bracelet à leur arrivée par leur entraîneur. Il sera ôté pour le passage en musique. Un nouveau bracelet d'une autre couleur sera remis à la fin du passage.

A la fin de leurs passages, les gymnastes devront automatiquement remonter dans les tribunes en suivant **obligatoirement** le sens de circulation.



Entraîneurs:

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et baskets. Interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.

Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

Les vestiaires :

Nous vous demandons de respecter ces lieux. Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Salles d'échauffements et de compétition :

Pendant la compétition, les aires d'échauffements seront délimitées dans différentes salles attenantes à la salle de compétition. Celles-ci seront accessibles selon un planning établi, merci de le respecter.

L'ensemble de ces salles ne sera accessible qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation.

<u>Attention</u>: Nous rappelons aux entraîneurs de bien <u>respecter le minutage des salles</u>, notamment pour les gymnastes ayant deux passages en repassant par la salle engin afin de ne pas encombrer la salle de pré-compétition.

De plus, nous vous informons que l'utilisation de talc est interdite dans l'enceinte du palais des sports.

Contrôle des engins :

Il sera effectué au niveau des salles d'échauffements .

Engins de remplacement :

Chaque club devra prévoir ses engins de remplacements.

DOSSIER CLUB

Vous devrez remplir en ligne en suivant le lien ci-dessous le formulaire du club avant le 29 Novembre 2022 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSeohjhKX48rbFcnRaL9sftBX7urp3wVHsCnACCpRIU bcv5aeg/viewform?usp=pp_url

Vous pouvez également recopier le lien dans la barre d'adresse du navigateur Pour un meilleur fonctionnement nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs "Google Chrome" ou "Mozilla Firefox".

Ci après avoir copier le lien celui ci ne fonctionne pas merci d'avertir directement le COL par mail à <u>grgmcompetition@gmail.com</u>, le lien ayant une durée limité un nouveau lien vous sera alors envoyé.

Seule la fiche pour ouvrir un compte à la buvette sera à remplir et à signer.

Vous la trouverez en fin de dossier.

Elle sera ensuite à renvoyer à l'adresse mail suivante : **grgmcompetition@gmail.com** avant le **29 novembre.**



SUPPORTS MUSICAUX

Supports musicaux:

• Les musiques doivent être déposées sur le site fédéral « DJGym ». Si vous devez effectuer des modifications, veuillez les faire avant le Mardi 29 Novembre (au-delà, vos musiques ne pourront pas être prises en compte dans la playlist de DJGym).

A titre EXCEPTIONNEL, un changement de dernière minute de musique pour une gymnaste pourra être accordé sur autorisation de la responsable régionale de la compétition via une clé USB).

• Les informations nécessaires à la SACEM doivent être correctement renseignées via « DJGym »

Il est conseillé de prévoir un double de vos musiques sur clé USB le jour de la compétition classées sous le même intitulé que DJGym.



OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LA BUVETTE

Nom du club (en toutes lettres) :	
Ville :	Sigle :
Je soussigné(e)	président(e) du club cité ci-dessus,
demande l'ouverture d'un compte à la buv	rette du championnat régional des individuels organisé par la
GRGM de la Grande-Motte les 10 et 11 De	écembre 2022.
	s'applique que pour la buvette tenue par la GRGM et qu'une
•	ctivation du compte sur place (cette pièce sera rendue avan
le départ du club lors du règlement de la n	•
Si vous desirez limiter l'acces au compte a	certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :
-	
-	
-	
_	
Je m'engage à régler intégralement le mo du club.	ntant des consommations <u>avant le départ de la délégatior</u>
Fait à :	le
Signature du (de la) président(e) et cachet du club	

<u>A renvoyer avant le 29 Novembre 2022 au COL à l'adresse ci-dessous :</u> grgmcompetition@gmail.com

FICHE DE JUGE:

Lien à remplir avant le 25/11/2022

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1M4gcniiYaZNjF8208I2aBqmyPeA 4yhS0Eoyld8LgQdzKkA/viewform?usp=pp_url

Réunion de juges :

La réunion de juges aura lieu le mercredi 7 décembre 2022 à 21h en visio.

Attention: OBLIGATION D'1 JUGE par club présence à la visio.